

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 92 du 17 décembre 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 7

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD

relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 14 décembre 2021

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 14 décembre 2021

NOR A R M S 2 1 0 2 9 2 3 J

Référence(s) :

Code de la défense - partie législative, notamment ses articles L. 4123-1 à L. 4123-6.

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes et deux cent soixante-dix-sept fiches.

Texte(s) abrogé(s) :

➤ [Instruction N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 10 novembre 2021 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [420-0.1.1.](#)

Référence de publication :

[INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 14 décembre 2021.](#)

Pour la ministre des armées et par délégation :

La cheffe du service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles,

Cécile LOMBARD.